

Lycée Général et technologique Victor Schoelcher DECLARATION DE STRATEGIE ERASMUS +

Le **Lycée Victor Schoelcher** est l'un des plus anciens lycées de l'académie.

Aujourd'hui ce lycée général et technologique propose un enseignement de la seconde au Bac +2.

L'établissement a bénéficié d'une charte Erasmus sur la programmation 2007-2013, une charte Erasmus+ sur la programmation 2014-2020 et souhaite obtenir une **charte sur la programmation 2021-2027** afin de poursuivre son ouverture à l'international.

Les activités de mobilités mises en œuvre actuellement dans le cadre de la charte ECHE concernent les **deux spécialités de BTS** ainsi que les équipes pédagogiques qui y interviennent.

- Le **BTS Gestion de la PME** : Depuis la réforme le BTS Gestion de la PME n'est pas à référentiel commun européen comme l'était le BTS Assistant de Gestion de la PME. Ce BTS possède un ancrage profond dans l'activité de la petite et moyenne entreprise, ce qui implique des compétences professionnelles pointues, des compétences linguistiques certaines ainsi qu'une maturité, une autonomie des candidats à ce diplôme.
- Le **BTS Management Commercial Opérationnel** : Ce BTS rénové **MCO**, ancien BTS MUC (Management des Unités Commerciales), comporte une option intitulée « **Parcours de professionnalisation à l'étranger** » proposé aux étudiants du Lycée Victor Schoelcher.

Les formations dispensées dans le cadre de ces deux sections se prêtent parfaitement aux stages à l'étranger.

Nos étudiants dont la **diversité** d'origine met en exergue un niveau disparate en **langue vivante étrangère**, une sensibilité inégale à **l'ouverture au monde** et une **maturité** et une **autonomie** insuffisante pour une **poursuite d'études** ou une **insertion professionnelle immédiate**.

La mobilité de stage apparaît comme un outil pédagogique incontournable pour atteindre les objectifs du projet d'établissement.

Au delà de la **réussite aux examens**, l'objectif du projet d'établissement est de favoriser **l'insertion sociale et professionnelle** des étudiants en développant leur employabilité via l'amélioration de leurs compétences professionnelles et linguistiques mais aussi de former des **citoyens responsables**, acteurs **engagés** dans la vie de la cité.

Pour atteindre ces objectifs, l'établissement veille à assurer un **enseignement de qualité et équitable** dans une démarche de **modernisation** et d'**ouverture de l'établissement au monde**. Cette démarche vise à former des **collaborateurs bien formés, opérationnels et performants** ce qui nécessite dans les enseignements la prise en compte des **besoins du monde professionnel**, du développement du **numérique**, l'usage des **langues vivantes étrangères**, une bonne connaissance des notions d'**interculturalité**.

La mise en œuvre de projet de mobilité dans le cadre du programme communautaire Erasmus a du sens dans ce contexte.

- **A court terme**, l'établissement va poursuivre la réalisation des **stages des étudiants à l'étranger** et les **missions de formation et/ou d'enseignement des personnels** en Europe.
- **A moyen et long terme**, une réflexion est menée pour le **développement de partenariat stratégique avec des établissements étrangers**.

En permettant l'immersion des étudiants au sein d'entreprise implantées à l'étranger et la formation ou les missions d'observation des personnels, le programme Erasmus est un outil majeur de la stratégie de l'établissement.

En effet, nos étudiants sont issus d'horizons différents (lycée professionnel, général ou technologique) et d'une **académie ultrapériphérique** dont l'économie est encore **en développement** ce qui induit des **disparités** en terme de catégories socioprofessionnelle des familles avec des impacts multiples, des différences d'accès au **numérique** et un **projet professionnel** pas défini.

Ainsi, l'immersion totale à l'étranger, qui est souvent le premier départ de l'île et la première séparation avec le cocon familial contribue grandement à la construction du citoyen. Le stage en entreprise favorise la mise en œuvre des outils et techniques enseignés et donc le développement de compétences professionnelles et la vie dans un pays étranger contribue à l'amélioration des compétences linguistiques.

L'autre impact important de la mobilité concerne le **développement personnel**.

Lors des précédentes mobilités, les équipes pédagogiques ont constaté que les étudiants ont beaucoup progressé sur les domaines suivants : autonomie et initiative, connaissance de soi et développement de la notion de citoyenneté, définition du projet professionnel et construction du parcours de formation correspondant, ouverture au monde et intérêt pour l'autre.

Ces soft skills sont aussi importantes pour l'insertion sociale et professionnelle que les compétences académiques de ce fait, l'évolution des jeunes sur ces aspects après seulement deux mois de mobilité justifie pleinement la mise en œuvre des mobilités.

Parallèlement, pour accompagner ce développement des étudiants, il convient de faire évoluer également les personnels de l'établissement afin d'optimiser ces expériences et capitaliser les savoirs et savoir-faire acquis. De ce fait, les **mobilités des personnels** sont indispensables à la réussite de la politique d'établissement. A l'instar des mobilités des étudiants, celles des personnels ont un impact tant sur le plan professionnel que sur le plan personnel. Il s'agit de :

- Développer la connaissance d'autres pays sur des aspects culturels, linguistiques, systèmes éducatifs,
- Découvrir et s'appropriier des **méthodes pédagogiques innovantes**,
- Mettre en œuvre d'une **pédagogie de projet** qui **motive** les étudiants stimule leur investissement et **favorise les apprentissages**
- Avoir une **meilleure connaissance des problématiques rencontrées par les étudiants en mobilité**, et stratégie pour y faire face.

Tous ces aspects induisent une **plus grande maturité des personnels face aux enjeux de la modernisation de l'institution et de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes qui nous sont confiés**.